



Des nouvelles de Palestine occupée

Septembre 2023

Israël décime la Résistance palestinienne que les médias occidentaux, reprenant la rhétorique israélienne, qualifient de « terroriste » ...

Depuis le début de l'année et jusqu'à mi-août 2023, les attaques des Forces d'Occupation Israéliennes ont tué 212 Palestiniens, dont 105 civils : parmi eux 38 enfants, 6 femmes et une personne handicapée ; les autres étaient des membres des groupes armés palestiniens, dont 7 de moins de 18 ans, 9 tués par des colons et deux morts dans les prisons israéliennes. Pendant ce temps, 1 035 Palestiniens, dont 152 enfants, 30 femmes et 16 journalistes, ont été blessés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

... comme elle dénomme « civils » les colons occupant la Cisjordanie ! Pourtant, au regard du droit international, toute action de résistance contre l'occupation est légitime, comme elle l'a été en France ou en Algérie ...

Le ministre israélien des finances, Bezalel Smotrich, également à la tête du bureau d'administration des colonies vient de s'engager à légaliser des dizaines d'avant-postes de colonies sauvages en Cisjordanie occupée, prélude à l'annexion.

Un rapport de *Human Rights Watch* récemment publié **constate le nombre croissant d'assassinats d'enfants palestiniens en 2022 et 2023.** « Les enfants palestiniens vivent dans un contexte réel d'apartheid et de violence structurelle où ils risquent à tout moment d'être abattus, sans aucune perspective sérieuse d'obligation de rendre des comptes. »

Pourtant, Israël n'est jamais mentionné sur la « liste noire » du secrétaire général de l'ONU qui énumère chaque année les forces militaires et groupes armés responsables de violences graves envers les enfants. Les enfants palestiniens meurent dans le silence complice de la communauté internationale et les familles peinent même à obtenir la restitution des corps.

Couserans-Palestine -16 Avenue d'Aulot- 09200 St-Girons
<http://www.couserans-palestine.fr/>

TSVP =>

Crime de guerre à Gaza avec des armes françaises !

Le soir du 17 juillet 2014, à Gaza les habitants de l'enclave palestinienne, soumis depuis dix jours aux bombardements d'Israël, reprennent leur souffle à la faveur d'un cessez-le-feu. Sur le toit de leur immeuble, les enfants de la famille Shuheibar donnent à manger à des pigeons quand s'abat sur eux un missile israélien. Le rapport fourni établit que le composant retrouvé sur les lieux de l'attaque est un capteur sensoriel fabriqué par *l'entreprise française Exxelia Technologies*. La famille a déposé plainte en France : « *un vendeur d'armes est responsable de l'utilisation de ses armes quand il ne pouvait manquer d'ignorer qu'on allait commettre des crimes de guerre* » plaide l'avocat.

Nous réclamons la fin de « l'impunité » pour les marchands d'armes et l'application du Traité sur le commerce des armes, qui prévoit l'interdiction des exportations, ou la révision des autorisations lorsque des pays clients sont soupçonnés de crimes de guerre. ***Les exportations d'armes françaises ont atteint un record en 2022 (27 milliards d'euros), selon un rapport annuel du Parlement sur le sujet. La zone Proche et Moyen Orient représente 64 % du total de ces commandes.***

Et en France : liberté pour Georges Abdallah !

Georges Abdallah a eu 72 ans le 2 avril 2023. Il a entamé sa 39ème année de détention dans les prisons françaises, à Lannemezan. Or il est libérable depuis 1999. Ce sont donc 24 années de trop !

Georges Abdallah est victime d'un acharnement judiciaire sous pressions étrangères (USA et Israël) sans équivalent. ***Il est l'un des plus anciens prisonniers politiques au Monde !***

Dans une lettre au Président de la République du 29 juin 2023 de nombreuses associations (dont la LDH, le Mouvement de la Paix, l'Union Juive française pour la Paix) et de nombreux syndicats et partis politiques lui demandent de faire ***prendre sans tarder***, par le ministre concerné, ***un arrêté d'expulsion vers le Liban*** qui l'attend depuis des années !

Couserans-Palestine (09) regroupe 150 adhérents en Ariège, qui agissent :

- pour l'instauration d'un état palestinien souverain, indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, dans les frontières d'avant la « guerre des six jours » de 1967, en application de la résolution 242 des Nations Unies ;

- pour l'application de la résolution 194 de l'ONU pour le droit au retour des réfugiés;

- pour établir des liens de solidarité avec le peuple palestinien.

Couserans-Palestine agit avec le Collectif BDS 09 (Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre Israël) pour que ce pays respecte enfin les résolutions internationales en libérant la Palestine !